RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00658
Numéro SIREN : 830 696 951
Nom ou dénomination : AB LAXOU

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2023 sous le numéro de dépôt 3827

JURI'ACT

REÇU LE
- 5 JUIN 2023
G.T.C. NANCY

Frédéric FERRY
Avocat associé
Spécialiste en droit des sociétés
Ancien bâtonnier de l'ordre des avocats
fferry@juriact.fr

Murielle THIRION
Avocate associée
mthirion@juriact.fr

Hélène JUPILLE
Avocate associée
hjupille@juriact.fr

Emmanuelle MARCOTULLIO
Avocate associée
emarcotullio@juriact.fr

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY
Service dépôt des comptes annuels
Rue du Maréchal Juin – BP 30108
54003 NANCY CEDEX

NANCY, le 24 mai 2023

Objet : AB LAXOU
Dépôt des comptes annuels 2022
Nos Réf. : MT/EF

Chère Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli :

- Un exemplaire certifié conforme des différents documents relatifs au dépôt des comptes annuels au 30/06/2022 de la société ci-dessus référencée.

Je joins également à la présente, 1 chèque de 45,02 € en règlement de vos frais.

Je vous prie de croire, Chère Madame, en l'expression de mes sincères salutations.

Murielle THIRION

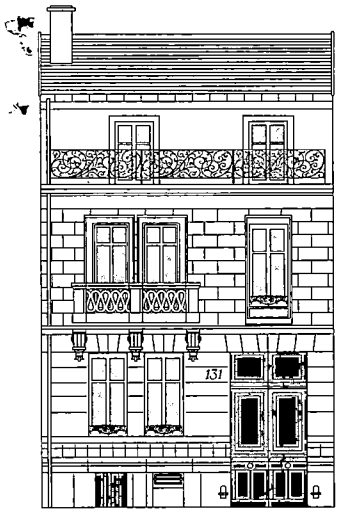

SAS AB LAXOU

Au capital de 50 000 €

31 avenue de la Résistance

54520 LAXOU (Mthe & Mlle)

RCS Nancy 830 696 951

Acceptant le reglement des sommes dues par cheques libelles à son nom en qualite de membre d' une association de gestion agreee par l administration fiscale–CCP Nancy 4 026 73 R–n siret 393 426 119 00011–ape 741C–n tva intracommunautaire FR 23 393 426 119

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022

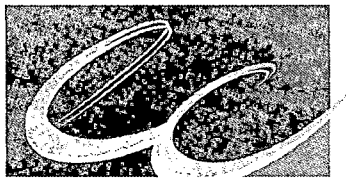

Vincent SOUSTRE

expert comptable diplômé

inscrit au tableau de l'ordre de la région Grand-Est

commissaire aux comptes

inscrit près la Cour d'Appel de Nancy

23, rue Gambetta

54300 LUNEVILLE

☎ 03 83 74 59 02

Vincent SOUSTRE
expert comptable diplômé
inscrit au tableau de l'ordre de la région Grand-Est
commissaire aux comptes
inscrit près la Cour d'Appel de Nancy

23, rue Gambetta
54 300 LUNEVILLE

☎ 03.83.74.59.02

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

A Mesdames, Messieurs les associés de la société AB LAXOU SAS
Siège social : 54520 LAXOU (Mthe et Mlle)
31 avenue de la Résistance
RCS Nancy 830 696 951

Exercice du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m' a été confiée par l'Article 31 de vos Statuts en date du 29 juin 2017, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AB LAXOU SAS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, Je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les opérations au sein du groupe,
- les informations concernant les effets de la crise Covid-19,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des Gérants et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société[1] à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société[1] ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les Gérants.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lunéville, le 14 mars 2023

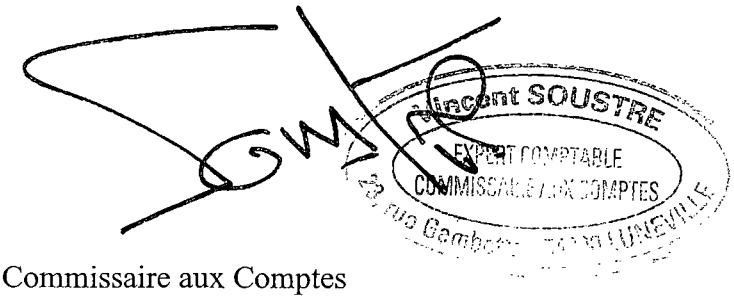

Le Commissaire aux Comptes
Vincent SOUSTRE

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2022 12 Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Exercice N-1 30/06/2021 12 Net	Ecart N / N-1 Euros
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	25 000	18 590	6 410	11 410	-5 000
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles	4 503	478	4 025	4 085	-60
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	54 454	38 058	16 396	21 868	-5 472
	Autres immobilisations corporelles	801 519	458 550	342 968	465 150	-122 182
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	19 278		19 278	19 278	
	Total II	904 754	515 676	389 078	521 791	-132 714
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**					
	Matières premières, approvisionnements	8 684		8 684	7 770	914
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	26 690		26 690	30 063	-3 373
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 189		2 189		2 189
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	7 097		7 097	3 911	3 187
	Autres créances	35 144		35 144	58 064	-22 921
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	379 062		379 062	312 330	66 732
	Charges constatées d'avance (3)	6 382		6 382	10 507	-4 125
	Total III	465 247		465 247	422 644	42 602
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 370 001	515 676	854 325	944 436	-90 111

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
[illegible] Gambetta - 54300 LUNEVILLE

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an

CENTRE CONFORME
A L'ORIGINAL

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2022 12	Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	134 797	35 159	99 637	28
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	66 458	99 637	-33 179	-3
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	256 255	189 797	66 458	3
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	333 125	478 935	-145 810	-3(
	Concours bancaires courants	398	356	42	1
	Emprunts et dettes financières diverses	9	51 837	-51 828	-9
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 013	130 136	13 877	1(
	Dettes fiscales et sociales	117 765	72 873	44 891	6
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 760	20 502	-17 742	-8(
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	598 070	754 639	-156 569	-2(
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	854 325	944 436	-90 111	-9
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	362 200	421 706		

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2021 12	Euros	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 933 253		1 933 253	902 516	1 030 737	11
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	1 933 253		1 933 253	902 516	1 030 737	11
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			4 314	244 237	-239 923	-9
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 399	9 075	-5 676	-6
Autres produits			937	2 320	-1 382	-5
Total des Produits d'exploitation (I)			1 941 902	1 158 147	783 756	6
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			467 689	218 047	249 642	11
Variation de stock (marchandises)			3 373	-3 024	6 397	21
Achats de matières premières et autres approvisionnements			31 985	25 459	6 526	2
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-914	80	-994	
Autres achats et charges externes *			485 877	338 736	147 141	4
Impôts, taxes et versements assimilés			11 653	1 698	9 955	58
Salaires et traitements			519 587	224 006	295 581	13
Charges sociales			107 622	42 907	64 716	15
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			141 770	143 147	-1 377	-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			96 767	56 554	40 212	7
Total des Charges d'exploitation (II)			1 865 409	1 047 610	817 798	7
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			76 494	110 536	-34 043	-3
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3 rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022 12	Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	10 036	10 899	-864	-7
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	10 036	10 899	-864	-7
2. Résultat financier (V-VI)	-10 036	-10 899	864	7
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	66 458	99 637	-33 179	-33
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 941 902	1 158 147	783 756	67
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 875 444	1 058 510	816 935	77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	66 458	99 637	-33 179	-33
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	20 558	20 558		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
2, rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	13
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	13
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	15
Etat des provisions	15
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Autres immobilisations incorporelles	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	17
Evaluation des matières et marchandises	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Dépréciation des créances	17
Disponibilités en Euros	17
Produits à recevoir	17
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	18
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	18

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/06/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3 rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	29 503		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	49 260		5 19
Installations générales agencements aménagements divers	664 659		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	132 998		3 86
TOTAL	846 916		9 05
Prêts, autres immobilisations financières	19 278		
TOTAL	19 278		
TOTAL GENERAL	895 697		9 05

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			29 503	29 50
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			54 454	54 45
Installations générales agencements aménagements divers			664 659	664 65
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			136 860	136 86
TOTAL			855 973	855 97
Prêts, autres immobilisations financières			19 278	19 27
TOTAL			19 278	19 27
TOTAL GENERAL			904 754	904 75

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	14 008	5 060		19 06
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	27 392	10 666		38 05
Installations générales agencements aménagements divers	262 393	97 083		359 47
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	70 113	28 961		99 07
TOTAL	359 898	136 710		496 60
TOTAL GENERAL	373 906	141 770		515 67

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 060				
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 666				
Instal.générales agenc.aménag.divers	97 083				
Matériel de bureau informatique mobilier	28 961				
TOTAL	136 710				
TOTAL GENERAL	141 770				

Etat des provisions

Néant

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	19 278		19 27
Autres créances clients	7 097	7 097	
Impôts sur les bénéfices	5 605	5 605	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 576	12 576	
Groupe et associés	592	592	
Débiteurs divers	16 371	16 371	
Charges constatées d'avance	6 382	6 382	
TOTAL	67 900	48 622	19 27

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 an
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	590	590		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	332 933	97 063	220 870	15 00
Fournisseurs et comptes rattachés	144 013	144 013		
Personnel et comptes rattachés	61 745	61 745		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 465	39 465		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 747	12 747		
Autres impôts taxes et assimilés	3 808	3 808		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 760	2 760		
Groupe et associés	9	9		
TOTAL	598 070	362 200	220 870	15 00
Emprunts remboursés en cours d'exercice	145 740			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000		50 000		50 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	12 975
Total	12 975

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	590
Emprunts et dettes financières diverses	9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 133
Dettes fiscales et sociales	31 873
Total	72 605

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 382
Total	6 382

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			98 176		98 176
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			49 002		49 002
- exercice			20 558		20 558
Total			69 560		69 560
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			20 558		20 558
- entre 1 et 5 ans			12 671		12 671
Total			33 228		33 228
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			982		982
Total			982		982

Vincent SOUSTRE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3 rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

"AB LAXOU"

Société par actions simplifiée au capital de 50.000 €
Siège social : 31 Avenue de la Résistance à LAXOU (M. & M.)
RCS NANCY 830 696 951

✧✧✧

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 31 MARS 2023

.../...

3ème DECISION

L'associée unique décide de s'attribuer intégralement le bénéfice de l'exercice clos s'élevant à 66.458,17 €, à titre de dividendes.

L'associée unique décide en outre de prélever la somme de 3.541,83 € sur le compte « autres réserves », pour porter le dividende total à son profit, à 70.000 €.

Le dividende par action serait de 1,75 €.

Les dividendes serait mis en paiement en mars 2023.

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate que les dividendes ci-après ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende par action	Montant éligible à l'abattement
30 juin 2019	0,50 €	5.000 €
30 juin 2020	1,20 €	12.000 €
30 juin 2021	-	-

.../...

Pour copie certifiée conforme,
La Présidente : société CHRIS EVOLUTION
Représentée par Mme Christelle VALENTIN

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL